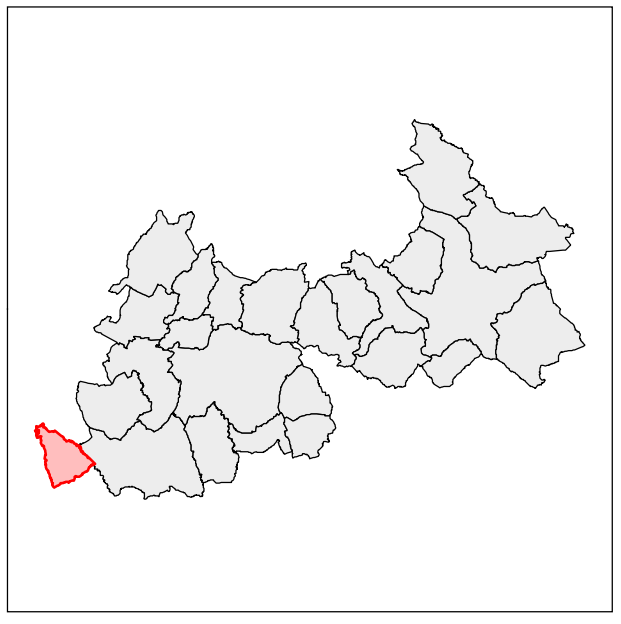




Armagnac-Aézac

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal



4.24 Zonage

Verlus

Ratification du PLU prescrite par D.C.C. du 11/09/2017
Projet de PLU arrêté par D.C.C. du 26/11/2022
Dossier soumis à Enquête publique du 20/04/2023 au 23/05/2023
PLU approuvé par D.C.C. du 09/10/2023

UC

HAU

A

Aag

Ap

N

Ne

Np

Npr

Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - Patrimoine bâti

Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - Petit patrimoine

Alignement identifié en Espace Boisé Classé

Protection linéaire au titre de l'article L. 151-19 - Haie ou alignement d'arbres

Protection linéaire au titre de l'article L. 151-23 - Haie ou alignement d'arbres

Espace boisé classé

Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - Patrimoine bâti

Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - Bâtiment

Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - Abords des cours d'eau

Secteur d'OAP

Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)

Zone Rouge

Zone Rouge Hochurée

0 50 100 200m

Conception : Metropolis - ZWA - F. Charot - Biotope
Source : Origine DGPR Cadastre © Droits de l'Etat réservés ® 2020



This is a detailed urban planning map for the Verlus area. The map is divided into various colored zones, each representing a different land use or protection status. The zones are labeled with codes: UC (Urban Center), HAU (Habitat Rural), A (Agriculture), Aag (Agriculture Améliorée), Ap (Agriculture Productive), N (Nature), Ne (Nature Évolutive), Np (Nature Protégée), and Npr (Nature Protégée Réserve). The map also shows various protection areas, including the Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) in red, the Secteur d'OAP (Opération d'Aménagement de Paysage) in blue, and the Plan de Prévention du Risque (PPR) in green. The map includes a legend in the top left corner, a scale bar (0 to 200m), and a north arrow. The map is titled '4.24 Zonage' and 'Verlus'.